

## COMITÉ SYNDICAL

### Du jeudi 23 avril 2026 à 17h00

L'an deux mille vingt-six, le 23 avril 2026 à 17h00, le Comité Syndical s'est réuni au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) à Brive-la-Gaillarde, sous la présidence du doyen d'âge, Monsieur Bernard REYNAL.

#### Nombre de Délégués

En exercice : 130 titulaires et 92 suppléants

Présents : 115

Pouvoirs : 20

Votants : 100

Convocation établie et affichée le :

16 avril 2026

Certifié exécutoire compte tenu :

- de la transmission en Sous-Préfecture le :
- de la publication le :

#### DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS :

##### Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive :

Mme Marie-Joseph DE PERETTI, Mme Josiane CHAMBODIE, M. Jean-Louis LASCAUX, M. Alain DOUSSEAU, M. M. Christian PRADAYROL, Mme Valérie TAURISSON, M. Jean-Luc SOUQUIERES, Mme Dominique EYSSARTIER, Mme Sandrine MAURIN, M. Joël GROSTIN, Mme Marie-Christine LACOMBE, M. Richard GRIFFOUILLE, M. Jean PONCHARAL ; Mme Laure PIANEZZA, Mme Laurence VEYSSIERE, Mme Catherine GABRIEL ; M. Jean-Gabriel SAUTOUR, M. Guy ROQUES, M. Thierry KURKOWSKI, M. Jean-Marie VALADE, M. Serge ARNAUD, M. Guillaume PELISSIER, M. Philippe GILET, M. Jean-Marc BRUT, M. Gérard COFFY, M. Jean-François CHEVREUIL, M. Hubert BOURNOL, M. Christian CHATRAS, M. Philippe TILLET, Mme Sylvie VILLEBONNET, M. Edouard VEGA TOCA, M. Jérôme BADOUR, M. Noël CROUZEL, Mme Florence DUCLOS, M. Victor SANCHEZ, M. Walter MAMMOLA, M. Alain RIGOUX, Mme Isabelle DAVID, M. Philippe CHABRIER, Mme Monique SERRE, M. Denis TARBARD, M. Philippe VIDAU, M. Maxence COUSIN, Mme Sandrine LABROUSSE, M. Francis BORDAS, M. Didier MARSALEIX, M. Guillaume MASSONI, Mme Julie ROBERRINI, Mme Marie LAPACHERIE, M. Didier HAUSER, Mme Sonia CHOUZENOUX-PINET, M. Bernard CONTINSOUZAS, M. Jean-Louis BEAUVIEUX, Mme Corinne BOUSQUET, Mme Monique MAS, M. Michel LACHAMBRE, M. Patrick DELORT, M. Jean-Claude RAYNAUD, M. Claude VILLENEUVE.

##### Communauté de Communes Midi Corrèzien :

M. Alain SIMONET, M. Jacques LAUSSAC, M. Bernard REYNAL, M. Jean-Michel MONTEIL, M. Jacques BARNABE, Mme Céline MOURIGAL, M. Gilles POMMIER, M. Pascal MARÇAIS, Mme Sylvie BONNEVAL, Mme Marie-Françoise GERMANE, M. Jacques VAILLANT, M. Eric GALINON, M. Jérémie SOURIE, M. Yves NOYER, M. Jérôme FALLAIS, M. Christophe LISSAJOUX, Mme Florence MOURIGAL-LAROCHE, M. Daniel ROCHE, Mme Françoise CHAPOULIE, M. Philippe LONGUEVILLE, M. Sébastien FAURE, M. Christian PERNOT, M. Ghislain MALLIE, M. Michel RAYNAL.

#### DÉLÉGUÉS TITULAIRES AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Frédéric SOULIER, Mme Valérie GAUT, Mme Sylvie ALVINERIE-BOUSQUET, Mme Patricia BUISSON, M. Stéphane BIRYCKI, M. Eddie MARCOS, M. Serge PALLOT, Mme Marine VIDAL DA GAMA, Mme Ghislaine DUBOST, M. Franck GILLET, M. François-Xavier MARIT, M. Laurent DARTHO, M. Philippe VIDAU, Mme Céline GAUL, M. Stéphane BRUXELLES, M. Fabien LEROUX, M. Jacques LACOMBE, Mme Nathalie DURANTON, Mme Alexandra DELPLACE, Mme Hélène LACROIX.

#### DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS PRÉSENTS :

##### Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive :

M. Arthur GOUDEAUX, M. Jean-Pierre BEYLIE, M. Fabien BAUSSIAN, M. Michel PEYRAMAURE, M. Pascal CUSSON, M. Jean-François LABORIE, M. Vincent CHEVALIER, M. Gérard LABROUSSE, Mme Gwendoline GENESTE, Mme Eliette VIGNAL, M. Denis VIGNERON, M. Gilbert ANTIGNAC, M. Jean-Michel DESCHAMP, M. Francis COSTE, M. Maxime NICOLAU, M. Jean-Marc POUGET, Mme Katia SERVAES, M. Alain LAPORTE, M. Guy LARUE, M. Remy DANIEL, M. Thierry FANTHOU, M. Laurent DUPUY.

##### Communauté de Communes Midi Corrèzien :

Mme Rose-Marie CAVARROT, M. Pierre MILY, Mme Isabelle PEINEAU, M. Pascal BRUYERE, M. Eric ROSSIGNOL, M. Jérôme COUTRIER, M. Marcel-Bernard SIMBELIE, Mme Sylvie CHAMBEAUDIE, M. Vincent KELLER.

---

Le Comité Syndical, réuni conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a désigné Monsieur Alain SIMONET pour remplir les fonctions de secrétaire.

---

**OBJET : DELEGATION DU COMITE SYNDICAL AU BUREAU POUR LES AVIS DES DOCUMENTS D'URBANISME OU DE PLANIFICATION**

**RAPPORTEUR : PRESIDENT(E) DU COMITE SYNDICAL**

Le Syndicat d'Etudes du Bassin de Brive doit émettre un avis sur les PLUi/PLU des communes du territoire SCOT et des communes voisines mais également sur d'autres documents et procédures pour lesquels son avis est requis par les textes.

Compte tenu d'une part des différentes procédures de Plans Locaux d'Urbanisme, du délai de délivrance des avis (3 mois pour les PLU, parfois 1 mois selon le type de procédure), et d'autre part, de la périodicité des réunions du comité syndical qui ne permet pas de respecter ces délais, ce dernier ne paraît pas être le lieu le plus adapté pour émettre ces avis.

En termes de légalité, la seule possibilité est que le comité délègue cette compétence au Bureau Syndical. Par ailleurs, le bureau constitue une instance représentative des différentes intercommunalités et paraît de taille satisfaisante pour un groupe de travail.

C'est pourquoi il est proposé que le comité délègue la charge d'émettre les avis sur les PLU et les autres avis prévus par les textes législatifs et réglementaires, au Bureau Syndical.

Dans ce cadre, il est proposé d'inviter (s'il le souhaite) le Maire de la Commune concernée accompagné de son bureau d'études et si possible en format de visio-conférence ou présentiel si faire se peut.

Ces avis seront présentés sous forme d'information en Comité Syndical.

**► Il a été demandé au Comité Syndical :**

- ❖ D'autoriser, selon les termes de l'article L.2122-17 du CGCT, le remplacement du Président dans la plénitude de ses fonctions, en cas d'absence ou de tout empêchement, par un vice-président, dans l'ordre des nominations.
- ❖ D'autoriser conformément à l'article L.5211-9 du CGCT, le Président à déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses attributions à un ou plusieurs Vice-Présidents.

# ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



**Le Président,  
Christian PRADAYROL**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a horizontal line.